

Paris, le 11 février 2019

FRANCHISSEMENT DE SEUIL STATUTAIRE PAR LE CREDIT FONCIER DE FRANCE

Par courrier en date du 11 février 2019, la société CREDIT FONCIER DE FRANCE S.A. a informé la société LOCINDUS S.A. détenir, au 11 février 2019, 9 956 555 actions et droits de vote, soit 93,32 % du capital et des droits de vote de la société LOCINDUS S.A.

La société CREDIT FONCIER DE FRANCE S.A. indique que cette acquisition d'actions LOCINDUS s'inscrit dans le cadre de l'offre publique de retrait déposée par le CREDIT FONCIER DE FRANCE S.A. ouverte depuis le 28 janvier 2019.

Contact : BAL-COMFI@creditfoncier.fr

Ce document est disponible sur le site de la direction de l'information légale et administrative www.info-financiere.fr et sur le site de la Société www.locindus.fr